



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DE
NATURISME

Fédération québécoise de naturisme

47^e assemblée générale annuelle - Virtuelle avec Zoom

Procès-verbal - Dimanche 24 novembre 2024 à 13 h 30

Version 1.0

Version anonymisée pour publication sur le site web. [Noms retirés pour anonymisation, seules demeurent les personnes associées au c.a. ou dont les activités naturistes sont connues.]

Les personnes suivantes sont présentes :

Roger Audet, P1, Jeanne-Mance Dallaire, Jean Desbiens, P2, Jannie Fournaise, P3, P4, P5, P6, P7, Denise La Rocque, Jean-François Lapointe, P8, P9, P10, P11, P12, P13, P14, P15, Claude Raymond, P16, P17, P18, P19, P20, P21, P22, P23, P24

[Version anonymisée]

1) Ouverture de l'assemblée et présentation du conseil sortant

L'accueil débute à 13 h. L'ouverture de l'assemblée est déclarée à 13 h 38. Jean-François Lapointe, président, souhaite la bienvenue et remercie les participants de leur présence. Il présente aussi le Conseil sortant :

- Jean-François Lapointe, présidence ;
- Roger Audet, trésorerie, vice-présidence ;
- Claude Raymond, administrateur ;
- Jannie Fournaise, administratrice ;
- Carole Longchamps, administratrice ;
- Jeanne-Mance Dallaire, administratrice ;
- Denise La Rocque, administratrice.

2) Nomination d'un(e) président(e) et d'un secrétaire d'assemblée

Présidence d'assemblée

Jeanne-Mance Dallaire se propose comme présidente d'assemblée, appuyée par P2. Tous acceptent sa candidature et elle est élue par acclamation.

Secrétaire d'assemblée

Jean Desbiens se propose comme secrétaire d'assemblée, appuyé par Roger Audet. Tous acceptent sa candidature et il est élu par acclamation.

3) Constatation de la régularité de la convocation et vérification du quorum

La présidente d'assemblée constate que la convocation a été envoyée par courriel le 11 novembre, soit plus des 10 jours francs requis. Les membres constatent la régularité de la convocation.

Le quorum est constaté, car il y a 27 membres en règle présents, soit plus que les 10 requis.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée fait lecture de l'ordre du jour. Jean-François Lapointe propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par P22. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

5) Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA de 2023

Les documents ont été fournis avec l'avis de convocation et les membres en avaient pris connaissance préalablement. La présidente d'assemblée demande si quelqu'un a des corrections à apporter. Aucune correction n'est suggérée, outre des coquilles que P2 a relevées et qu'elle transmettra plus tard au secrétaire ou au conseil d'administration de la Fédération.

Roger Audet, qui était présent lors de l'AGA de 2023, propose l'adoption du procès-verbal. P22 appuie. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6) Affaires découlant du procès-verbal de l'AGA de 2023

Jean-François Lapointe indique que les points à suivre sont à l'ordre du jour de cette assemblée générale.

7) Présentation des rapports des membres du conseil d'administration

A) Présidence

Jean-François Lapointe fait lecture de son texte :

Nous voilà déjà rendus à notre 47^e assemblée générale annuelle.

La Fédération est l'organisme provincial qui chapeaute le naturisme au Québec depuis ses débuts et maintenant, suite à notre travail acharné, nous remplissons plus précisément notre mandat. Ce qui nous permet aussi de mieux faire croître notre cause, qu'est le naturisme.

Cependant, les dynamiques régionales sont bien différentes. Ainsi, la région de Québec bénéficie d'un groupe de bénévoles merveilleux géré avec cœur, tandis qu'à Montréal, les bénévoles du passé ont quitté, laissant la place à Claude Dufresne qui veut faire revivre la section malgré les embuches du passé. Les sections de L'Estrie et des jeunes sont plus calmes, mais elles sont présentes aussi.

L'aide et le soutien de la Fédération envers ses sections demeurent une grande priorité, car ce sont elles la porte d'entrée et le premier contact des membres ou des visiteurs vers la Fédération. Vous êtes, en quelques sortes nos ambassadeurs lors des activités.

Mais pour que nos sections soient efficaces, il y a d'une part la Fédération, mais la part la plus importante est celle de nos bénévoles.

Cette année, nous vous présenterons, à la suite de Richard Ouellet et de Jean Desbiens, les troisièmes récipiendaires du prix Pierre Côté.

Notre vice-président et trésorier, Roger Audet, nous présentera le bilan financier de cette année qui est très positif.

Comme les activités de nos sections sont très importantes. Nos observateurs nous présenteront leurs bilans et nous parlerons du futur de leur section.

Nous vous demanderons d'adopter le travail que notre comité sur la refonte des règlements généraux, qui travaille depuis 2 ans sur ce projet. Jean et Denise ainsi que votre conseil y ont passé près de 1000 heures.

Notre conseil a toujours été à l'écoute de ses membres et de ses visiteurs. Les canaux de communications de la Fédération sont maintenus à jour et l'équipe y dédie du temps. Les demandes des journalistes, entrevues et autres sont dirigées aux bonnes personnes de la Fédération qui s'occupent d'y répondre dans le seul but de représenter la Fédération et le naturisme au Québec. Félicitations à tous qui sortez de l'ombre pour le bien-être du naturisme.

Je tiens à vous remercier, tous et chacun, d'être présent et de donner votre temps pour la cause du naturisme.

B) Vice-présidence

Roger Audet, qui agit à titre de vice-président-trésorier, n'a pas de rapport particulier cette année.

C) Trésorerie et adoption des états financiers

Roger Audet fait état de la situation financière de la Fédération qui est actuellement en bonne position, comme le montrent les documents joints à l'avis de convocation. Il n'y a pas de dette et il n'y a pas de chèque en circulation.

À une question de P5, Roger Audet indique que le bilan positif vient d'une gestion serrée (on ne dépense que si c'est nécessaire, en général on ne paie pas de frais de kilométrage, les bénévoles paient pour leur participation aux activités...) et d'une croissance du membership, notamment grâce à l'adhésion des saisonniers d'un centre naturiste.

P24 propose l'adoption des états financiers, appuyé par P14. Adopté à l'unanimité.

D) Secrétariat

Le poste étant vacant, il n'y a pas de rapport particulier cette année.

E) Administrateurs

Denise La Rocque mentionne qu'elle a participé au comité sur la révision des règlements généraux. Elle participe régulièrement aux rencontres du c. a. et continue à se familiariser avec le fonctionnement de la Fédération.

Jannie Fournaise est co-responsable du magazine, participe régulièrement aux rencontres du c. a et aide le président dans ses fonctions.

Carole Longchamp est co-responsable du magazine et participe régulièrement aux rencontres du c. a..

Claude Raymond a participé aux activités du comité sur les orientations et priorités et participe régulièrement aux rencontres du c. a..

Jeanne-Mance Dallaire a participé aux activités du comité sur les orientations et priorités et participe régulièrement aux rencontres du c. a..

8) Ratification des actes des administrateurs

P2 propose la ratification des actes des administrateurs pour l'exercice 2023-2024, appuyée par P24. Adopté à l'unanimité.

Jean-Mance Dallaire propose une motion de félicitations pour l'excellent travail du conseil d'administration, appuyé par P22.

9) Présentation des rapports d'activités des sections (GNQ, GNM, GNE et JNQ)

A) Groupe naturiste de Québec (GNQ)

P11 présente son rapport qui fait état des éléments suivants :

Le Groupe naturiste de Québec (GNQ) a connu une année 2023-2024 riche en activités et en succès. Parmi les initiatives remarquables :

Événements divers :

- 6 soirées de spa (52 personnes en moyenne par soirée).
- 7 soirées piscine (31 participants en moyenne).
- 3 sessions de yoga (10 séances chacune, 15 participants par session).
- Activités uniques comme un brunch, un souper spaghetti, des journées BBQ, et une excursion à Charlevoix.
- Participation active à des journées de ralliement dans des centres naturistes (DSA et La Vieille Ferme).

Participation : Un total de 688 présences, avec une augmentation notable de 163 % en deux ans. Les activités attirent à la fois membres et non-membres, avec une fréquentation régulière de familles.

Innovations et visibilité

- Augmentation du nombre de séances de yoga hebdomadaires dès 2025, avec des niveaux pour débutants et intermédiaires.
- Extension des soirées de spa en réponse à une demande croissante.
- Contribution active à la revue GN/AN pour promouvoir le naturisme.

Défis rencontrés

Malgré des réussites, plusieurs défis ont marqué l'année :

- Changement de gestion pour les soirées spa, nécessitant des négociations avec de nouveaux propriétaires.
- Organisation du souper spaghetti malgré l'absence du responsable initial pour cause de maladie.
- Problèmes logistiques pour une journée au DSA, résolus grâce à une mobilisation rapide des bénévoles.

Finances et reconnaissance

Le rapport met en avant une gestion financière saine. Le président du GNQ souligne la contribution essentielle des bénévoles et l'engagement fidèle des participants, tout en saluant le soutien des fournisseurs et des collaborateurs.

Le GNQ continue de croître, innovant dans ses activités et surmontant les obstacles grâce à l'implication de ses bénévoles et à l'enthousiasme de ses membres.

B) Groupe naturiste de Montréal (GNM)

En l'absence de Claude Dufresne, responsable, il n'y a pas de rapport d'activités à présenter.

C) Groupe naturiste de l'Estrie (GNE)

Roger Audet explique qu'ils ont organisé des soupers qui ont bien fonctionné et que de nouveaux sont prévus en 2025. Du côté des activités de piscine et autres, l'équipe y travaille encore.

C) Jeunes naturistes du Québec

En l'absence de Rémi Parisien, responsable, il n'y a pas de rapport d'activités à présenter.

10) Comité sur les orientations et actions prioritaires de la FQN

Claude Raymond explique les objectifs et la démarche du comité. Il indique que la réflexion se poursuit quant au rôle de la Fédération. Le comité a préparé un document qui sera déposé au conseil d'administration dans lequel on propose la tenue d'un sondage auprès des membres.

Le comité devra donc continuer ses activités en 2025.

11) Présentation et adoption des règlements généraux

Jean Desbiens qui, avec Denise La Rocque, a piloté le dossier fait état de la démarche du comité ayant mené à la nouvelle version des règlements généraux qui ont été adoptés par le conseil d'administration le 7 novembre 2024 et qui doivent être ratifiés par l'assemblée des membres. Jean Desbiens résume les changements apportés à chacune des sections en répondant aux questions des membres.

Article	Question/commentaire	Réponse
3	Ne faut-il pas une assemblée générale spéciale pour adopter des règlements généraux ?	Non, comme le prescrit l'article 5.12 des règlements généraux antérieurs et l'article 11.4 des nouveaux.
4	Est-ce qu'on élit des administrateurs ou des dirigeants (fonctions) au conseil d'administration ?	On élit des administrateurs qui, entre eux, se distribue les diverses fonctions de dirigeants.
4	Pourquoi on parle de cooptation à deux endroits différents (4,2,2 et 4.5.2) ?	Dans un cas, c'est par rapport aux contextes des sièges non comblés (lors de l'élection) et dans l'autre, c'est au sujet de la composition du conseil d'administration.
4	La formulation de l'article 4.9 semble indiquer que chaque administrateur doit personnellement se doter d'une assurance.	Le texte sera modifié pour préciser clairement que la responsabilité incombe au conseil d'administration. L'article se lira : « En tout temps, le <i>conseil d'administration</i> s'assure d'avoir un contrat de responsabilité civile... »
7	On rappelle que lorsque la Fédération avait un conseil d'administration de 11 membres, il y avait un comité exécutif et qu'il en est de même pour certains ordres professionnels.	Le Code de gouvernance des OBNL de sport et de loisir du Québec recommande de ne pas faire usage d'un comité exécutif.
9	Le rôle d'observateur ne semble pas clair à un membre.	Le rôle est assimilable à celui d'un agent de liaison. L'article pourrait mieux décrire le rôle.
9	Plusieurs membres soulignent des réticences par rapport à cette section, notamment par rapport aux ententes passées, à la possible perte d'autonomie des sections.	Le libellé des articles vise à protéger les administrateurs de la Fédération puisqu'ils sont ultimement responsables vis-à-vis de la loi.
9	Qu'est-ce que l'on entend par « bien mobilié » ?	Il s'agit d'un bien mobilier tel que défini par le Code civil du Québec. Donc un bien qui peut être déplacé.
10	Des échanges ont court sur l'autonomie et le contrôle de la FQN sur les transactions et contrats établis par les sections.	
10	Il est suggéré de distinguer l'indépendance administrative de l'opérationnelle.	

Roger Audet propose l'adoption des règlements généraux, appuyé par P14. P1 demande le vote, appuyé par P11. Un vote secret est tenu : 12 pour, 4 contre, 8 abstentions.

Les règlements généraux sont adoptés à la majorité en date du 24 novembre 2024.

12) Prix Reconnaissance Pierre Côté

Présentation par Jean-François Lapointe à Joanne Duplain :

Membre de la Fédération depuis très longtemps, elle s'est impliquée avec le temps pour faire croître le naturisme, mais aussi l'organisme. De par ses expériences de travail, de bénévolat et même dans sa vie

personnelle, elle a démontré une grande résilience face aux combats qu'elle a dû mener dans les dernières années.

Un courage sans faille et une détermination forte font d'elle un exemple parfait de la grande femme qu'elle est.

Malgré les défis que la vie lui a apporté sur son chemin, elle a su les surmonter avec brio, faisant d'elle une leader que tous veulent suivre. La tête haute, sa grande sagesse, le cœur prêt à battre pour les autres, la gentillesse envers tous et les pieds, malgré qu'ils sont bien ancrés sur terre, sont toujours prêts à aller loin.

Cette année, Joanne, c'est ton tour d'être reconnu, même si nous devrions te reconnaître à tous les jours, pour tout ce que tu accomplis même à distance.

Merci à Jean-Paul de partager ta Joanne, peut-être trop souvent à ton goût, nous l'apprécions énormément.

Félicitations et un très grand merci.

13) Élections

Jean-François Lapointe indique que deux postes sont à combler et que deux sont à confirmer, soit :

- Roger Audet (fin du mandat de deux ans) ;
- Claude Raymond (fin du mandat de deux ans) ;
- Jannie Fournaise (à confirmer pour le reste du mandat d'un an) ;
- Denise La Rocque (à confirmer pour le reste du mandat d'un an) ;

Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

Jeanne-Mance Dallaire se propose à titre de présidente d'élection. Jean Desbiens se propose comme secrétaire d'élection et responsable technique du vote.

Élection des administrateurs

- P2 propose Guy Ouellet ;
- P2 propose P21 ;
- Jean-François Lapointe propose Roger Audet ;
- P24 propose P5 ;
- Denise La Rocque propose Jean Desbiens ;
- Guy Ouellet propose Claude Raymond ;
- Denise La Rocque à confirmer ;
- Jannie Fournaise à confirmer ;
- P9 propose P11.

Jean-Mance Dallaire propose la clôture de la période de nomination.

Jean-François Lapointe rappelle que les noms des membres du c.a. sont publics, car ils apparaissent au registre des entreprises du Québec.

- P11 refuse la nomination ;
- Claude Raymond refuse la nomination ;
- Jean Desbiens refuse la nomination ;
- P5 refuse la nomination ;
- Roger Audet accepte la nomination ;

- P21 refuse la nomination ;
- P14 accepte la nomination.

Jean-François Lapointe propose de confirmer Jannie Fournaise et Denise La Rocque, appuyé par Roger Audet;

Le conseil d'administration est élu.

L'assemblée félicite le nouveau conseil d'administration.

14) Pause

Compte tenu du rapide déroulement de l'assemblée jusqu'à présent, la pause n'est pas nécessaire.

15) Présentation du nouveau conseil d'administration

Jean-François Lapointe présente le nouveau conseil d'administration :

- Jean-François Lapointe ;
- Denise La Rocque ;
- Jannie Fournaise ;
- P14 ;
- Roger Audet.

Le nouveau conseil d'administration se rassemblera dans les sept jours pour déterminer les fonctions de dirigeants en son sein et en communiquera les résultats sur les divers canaux de communication, notamment le site web et l'infolettre.

16) Questions des membres et discussions

P2 demande s'il y aura un festival au Québec cette année. P24 rappelle que l'entente avec la FCN est de tenir un festival au Québec une année sur trois. Le Conseil d'administration va se pencher sur la question.

Claude Raymond remercie Jeanne-Mance Dallaire pour la tenue de la présidence d'assemblée.

17) Levée de l'assemblée

P22 propose la levée de l'assemblée, appuyé par Jean Desbiens. L'assemblée est levée à 16 h 02.